

L'identification des caïmans de Guyane

(genres *Caiman*, *Melanosuchus* & *Paleosuchus*).

Maël Dewynter (Fondation Biotope pour la Biodiversité, Guyane française ; mael.dewynter@gmail.com)

Christian Marty (victoirechristian.marty@wanadoo.fr)

Michel Blanc

Date de publication : 01 juillet 2016.

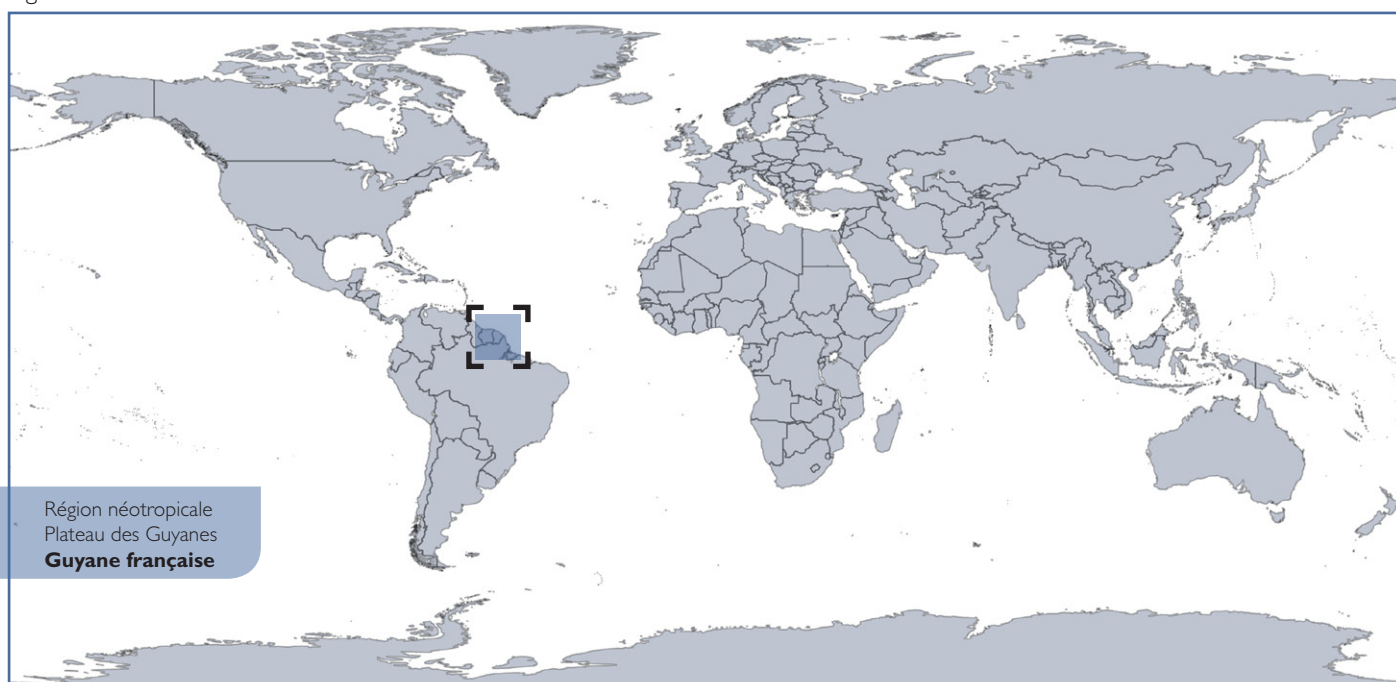
Citation : Dewynter M., Marty C., Blanc M. (2016). L'identification des caïmans de Guyane (*Caiman*, *Melanosuchus* & *Paleosuchus*). Les cahiers de la fondation Biotope 2 : 1–10.

CONTEXTE : La Guyane accueille quatre espèces d'Alligatoridae : le Caïman noir, le Caïman à lunettes, le Caïman rouge et le Caïman gris. Ils se répartissent en trois genres : *Melanosuchus* (Caïman noir), *Caiman* (Caïman à lunettes) et *Paleosuchus* (Caïman rouge et Caïman gris).

Le lancement du site Faune-Guyane (<http://www.faune-guyane.fr>), un outil collaboratif de saisie des observations naturalistes, soutenu par un comité de validation des données, a mis en exergue une grande confusion dans l'identification des caïmans. Ces fréquentes erreurs d'attribution taxonomique peuvent fausser les suivis faunistiques, compliquent l'analyse des tendances et nécessitent pratiquement une validation au cas par cas.

Or, la distinction des quatre espèces guyanaises peut s'appuyer sur un nombre restreint de critères très discriminants. Dans cette clé des caïmans de Guyane, nous illustrons plusieurs traits permettant une identification fiable : ces critères sont souvent directement visibles à distance et ne nécessitent pas la manipulation des caïmans. Une approche lente, à la lampe frontale, et une observation attentive, permettront souvent d'identifier un caïman uniquement grâce aux critères visibles sur la tête. L'objectif de cet article est donc d'offrir à la communauté naturaliste et aux gestionnaires un outil permettant de réduire les erreurs d'identification afin de soutenir les initiatives de suivi des populations de caïmans. Les caïmans demeurent des gibiers de choix en Guyane et leurs populations font face à la dégradation des habitats aquatiques.

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude





Caiman noir (*Melanosuchus niger*). Savane Angélique, juin 2016. M. Dewynter

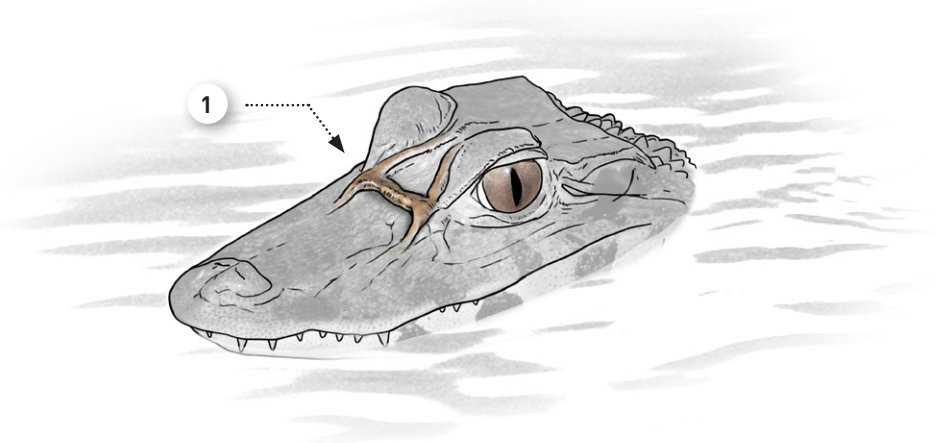
Lors de l'observation d'un caïman, les premiers critères accessibles (et souvent les seuls observés avant que le caïman ne s'immerge) sont visibles sur la tête. La présence de "lunettes", illustrée ci-dessous, permet d'emblée de séparer les espèces des genres *Melanosuchus* et *Caiman*, des *Paleosuchus* (caïmans à front lisse). La forme et le nombre des écailles coniques situées en arrière de la tête (écailles postoccipitales) est également un excellent critère de diagnose entre le Caïman noir et le Caïman à lunettes. Enfin, la présence de macules (et leur coloration) sur la mandibule, la coloration de l'écaille qui recouvre le tympan, la coloration du museau et celle du dessus de la tête permettent également une identification fiable. Avec l'expérience, la forme du museau ou des paupières supérieures deviennent également de bons critères d'identification et contribuent au fameux "jizz", c'est-à-dire à la combinaison d'éléments qui permettent de reconnaître sur le terrain une espèce de façon intuitive. L'approche du caïman, lorsqu'elle est possible, permet d'accéder à des critères complémentaires qui vont aider à confirmer l'identification : forme et nombre des écailles dorsales, tant au niveau de la nuque qu'à la base de la queue, patron de coloration de la queue, etc.

Caïman à lunettes & Caïman noir

Caiman crocodilus / *Melanosuchus niger*

1. **Présence d'une crête osseuse** transversale sur le museau, en avant des yeux, évoquant le pont d'une monture de lunettes.

► Voir pages 4 & 5



Groupe des caïmans à front lisse : Caïman rouge & Caïman gris

Paleosuchus palpebrosus / *Paleosuchus trigonatus*

1. **Front lisse : absence de crête osseuse** entre les yeux.

► Voir pages 6 & 7



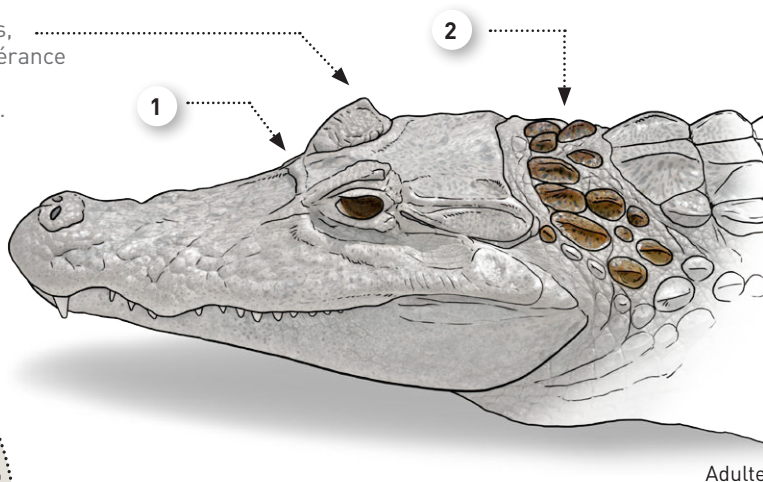
genre Caiman

Le Caïman à lunettes

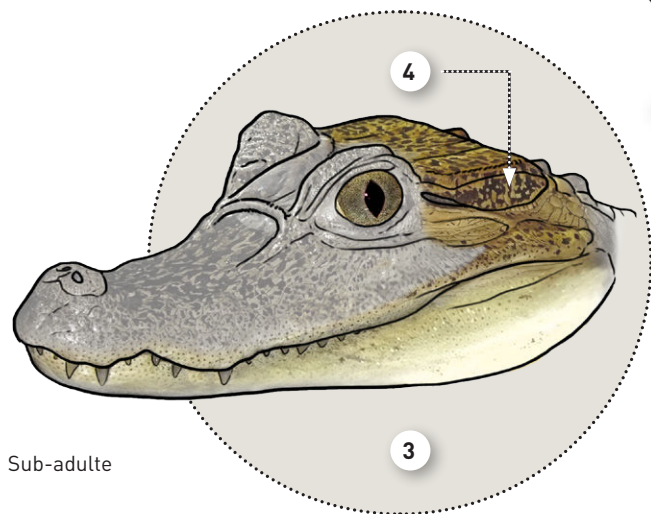
Caiman crocodilus (Linnaeus, 1758)

1. Présence d'une crête osseuse transversale sur le museau, en avant des yeux, évoquant le pont d'une monture de lunettes.
2. Nuque, en arrière du crâne, couverte par 2 rangées de grandes écailles ovales parallèles.
3. Mandibule le plus souvent beige immaculée. On distingue parfois des macules sombres diffuses.
4. Écaille tympanique le plus souvent beige, parfois mouchetée de sombre (exceptionnellement noire).
5. Coloration générale du corps : gris verdâtre à marron. Queue claire, barrée de 4 à 9 bandes sombres. Cette livrée, très contrastée chez le nouveau-né, s'estompe parfois avec l'âge. Les grands adultes peuvent devenir entièrement gris ou brun verdâtre.

Chez le Caïman à lunettes, on note une petite protubérance conique, parfois discrète, au-dessus de la paupière.

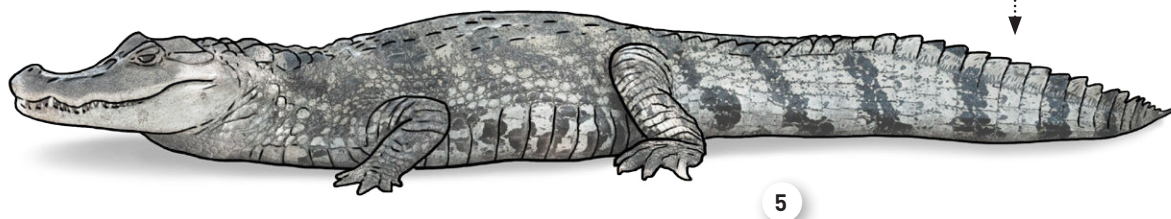


Adulte



Sub-adulte

Lorsqu'un caïman est positionné en surface, la crête dentelée de la queue émerge parfois. **Chez le Caïman à lunettes, les écailles sont grisâtres, parfois maculées de noir.**



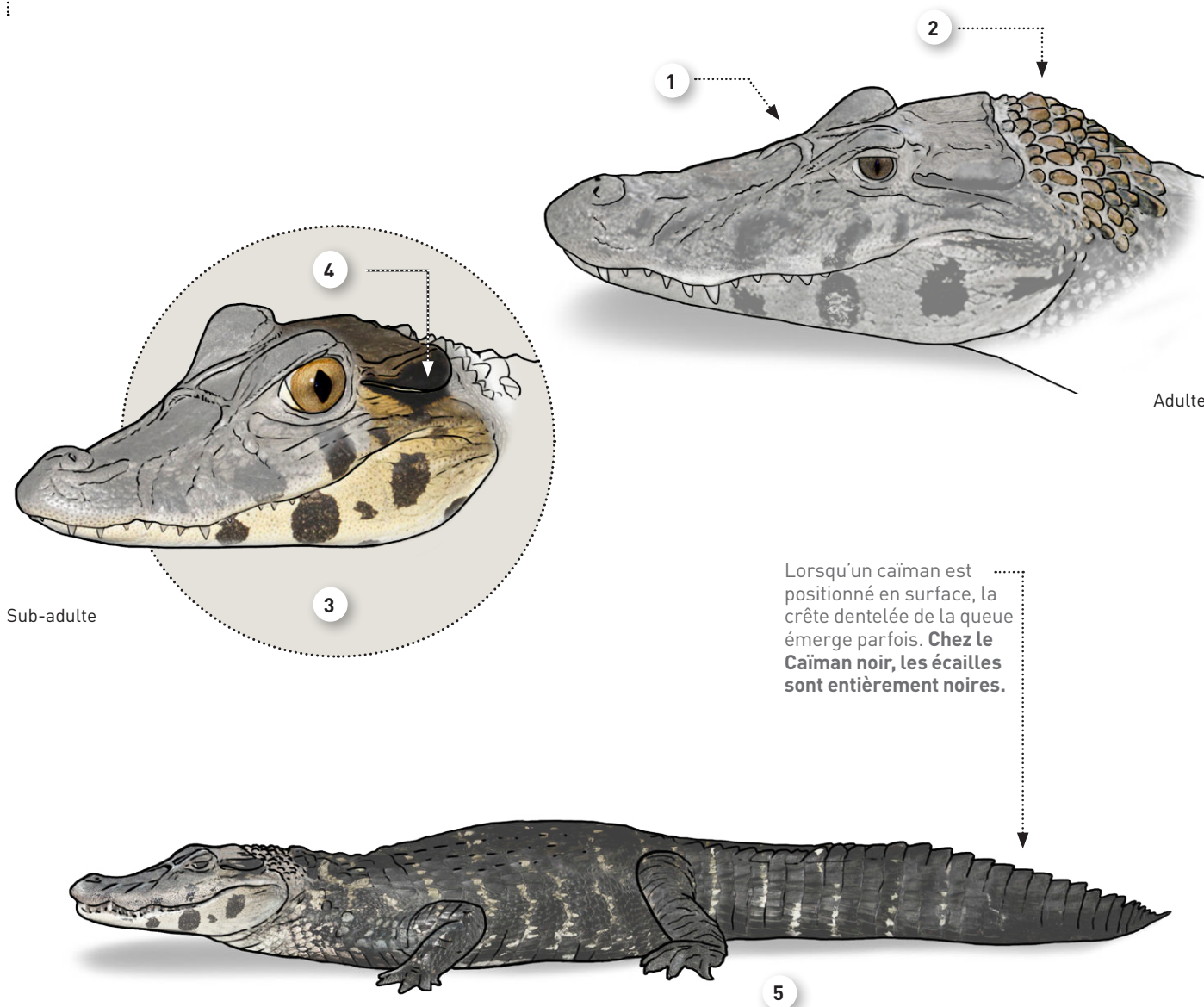
5

genre *Melanosuchus*

Le Caïman noir

Melanosuchus niger (Spix, 1825)

1. Présence d'une crête osseuse transversale sur le museau, en avant des yeux, évoquant le pont d'une monture de lunettes.
2. Nuque, en arrière du crâne, couverte de nombreuses petites écailles coniques, beiges à rousses, disposées sur 3 à 5 rangées.
3. Mandibule souvent marquée de 3 à 4 grandes macules noires bien distinctes. Ces taches, très visibles chez les juvéniles, peuvent s'estomper ou disparaître chez les individus âgés.
4. Écaille tympanique presque entièrement noire.
5. Coloration générale du corps : noir zébré de crème. Queue noire barrée de fines lignes crème. Cette livrée, très contrastée chez les juvéniles, s'estompe parfois avec l'âge. Les grands adultes peuvent devenir entièrement sombres.

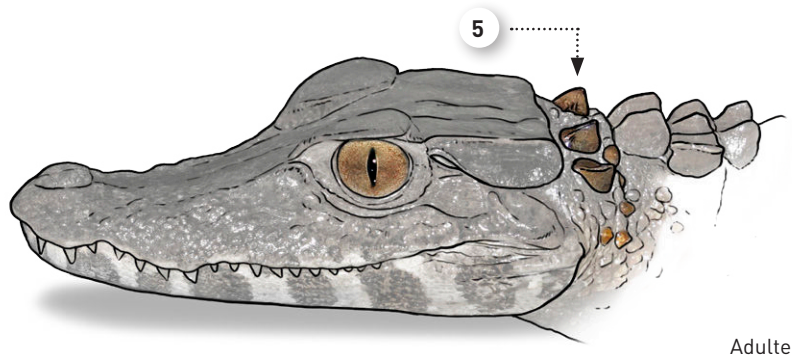
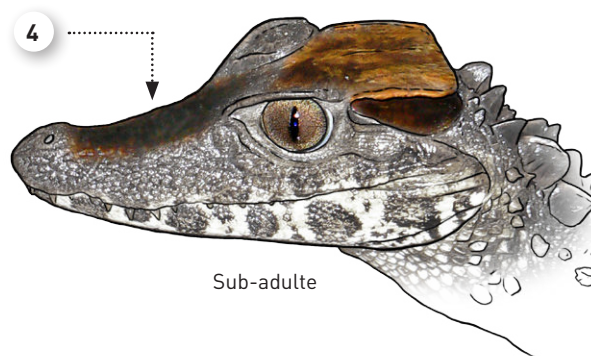
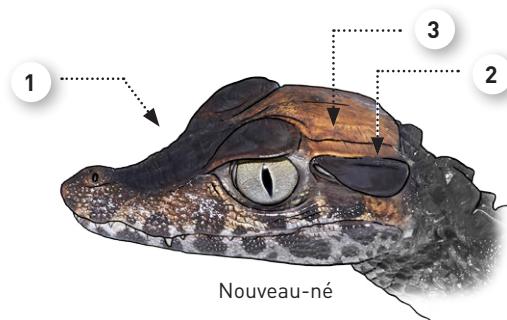
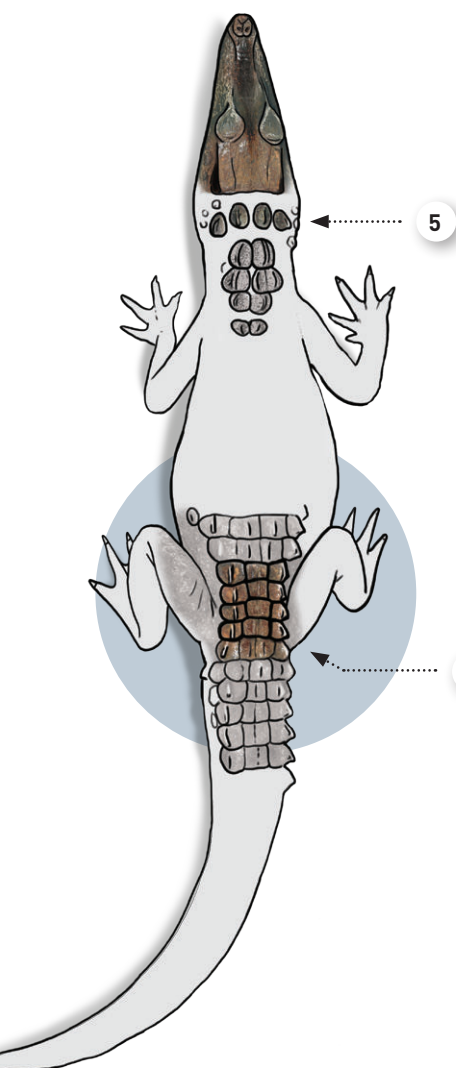


genre *Paleosuchus*

Le Caïman gris (Caïman de Schneider)

Paleosuchus trigonatus (Schneider, 1801)

1. Front lisse : absence de crête osseuse entre les yeux.
2. Écaille tympanique noire ou brun foncé, plus sombre que le dessus de la tête.
3. Dessus du crâne jaunâtre à cuivré chez le nouveau-né, évoluant vers le beige chez le sub-adulte et s'assombrissant avec l'âge.
4. Front et museau noir ou brun foncé
5. Une seule rangée de grandes écailles postoccipitales coniques disposée entre le crâne et les écailles nucales.
6. Deux à trois rangs longitudinaux d'écailles dorsales au niveau des pattes postérieures. Seuls les deux rangs externes sont très carénés. Les carènes ne sont pas parallèles : on note un étranglement de l'axe des carènes entre les pattes postérieures.

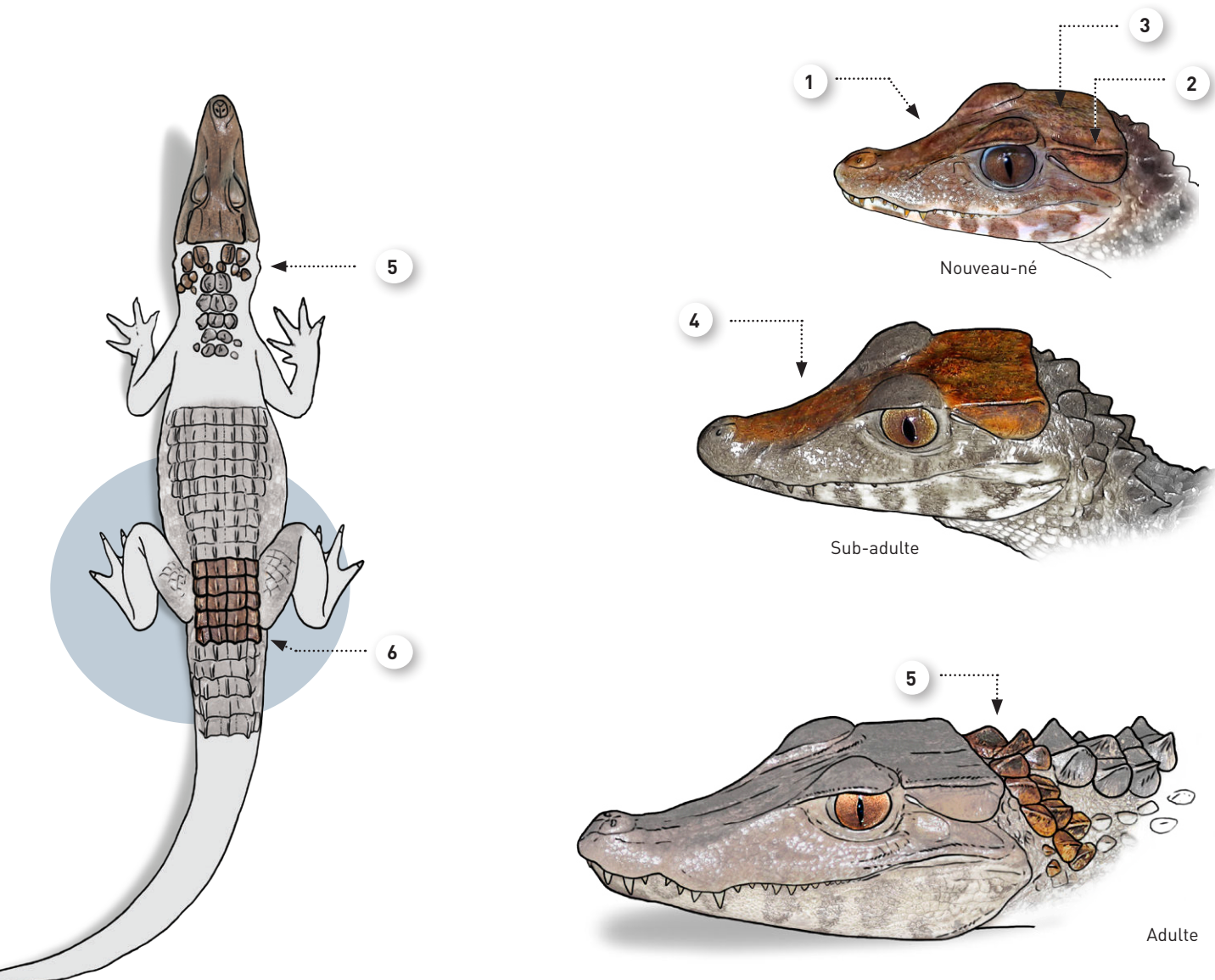


genre *Paleosuchus*

Le Caïman rouge (Caïman nain de Cuvier)

Paleosuchus palpebrosus (Cuvier, 1807)

1. Front lisse : absence de crête osseuse entre les yeux.
2. Écaille tympanique rousse ou brune, plus claire (ou de la même teinte) que le dessus de la tête.
3. Dessus du crâne brun-roux chez le nouveau-né, s'assombrissant parfois avec l'âge.
4. Front et museau roux ou brun.
5. Deux rangées de grandes écailles postoccipitales coniques, de même taille, disposées entre le crâne et les écailles nucales.
6. Quatre rangs longitudinaux d'écailles dorsales au niveau des pattes postérieures. Toutes les écailles dorsales présentent de fortes carènes alignées parallèlement.

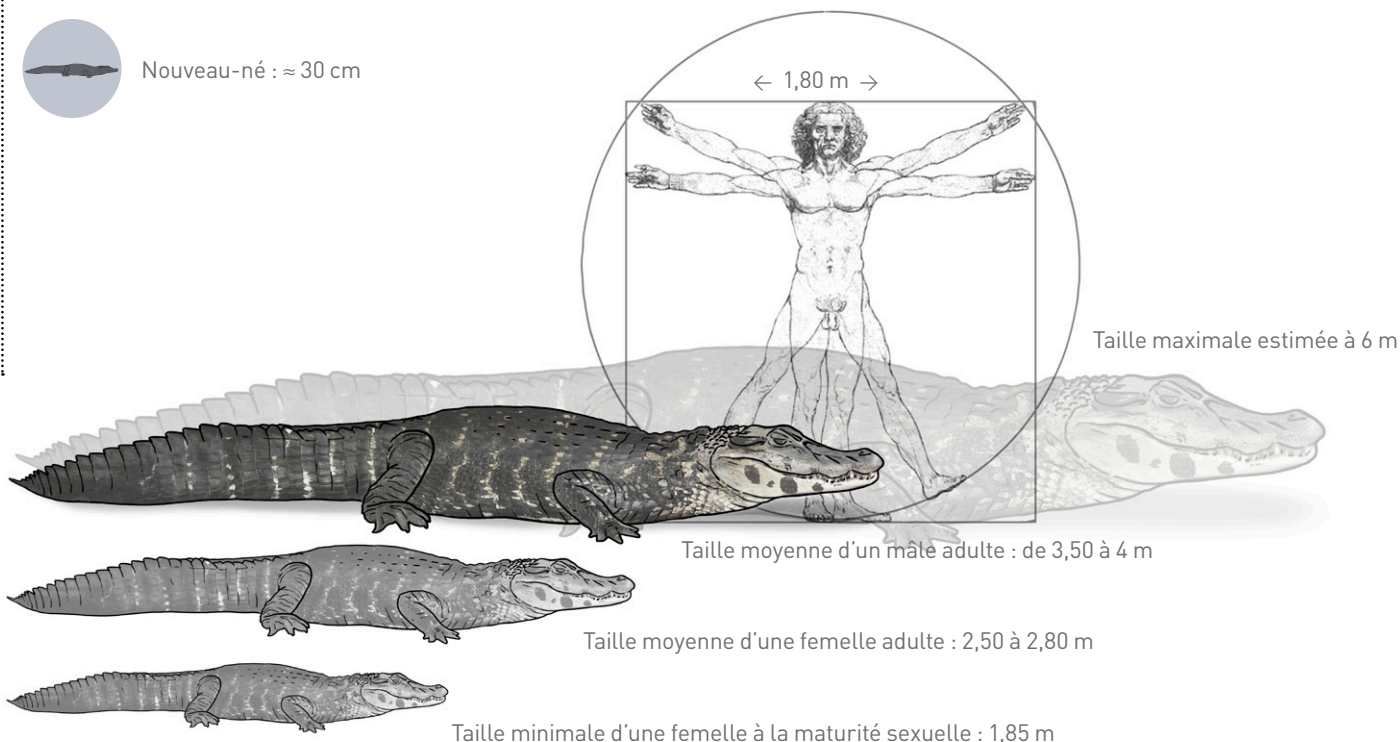


Le Caïman noir

Melanosuchus niger (Spix, 1825)



Nouveau-né : ≈ 30 cm



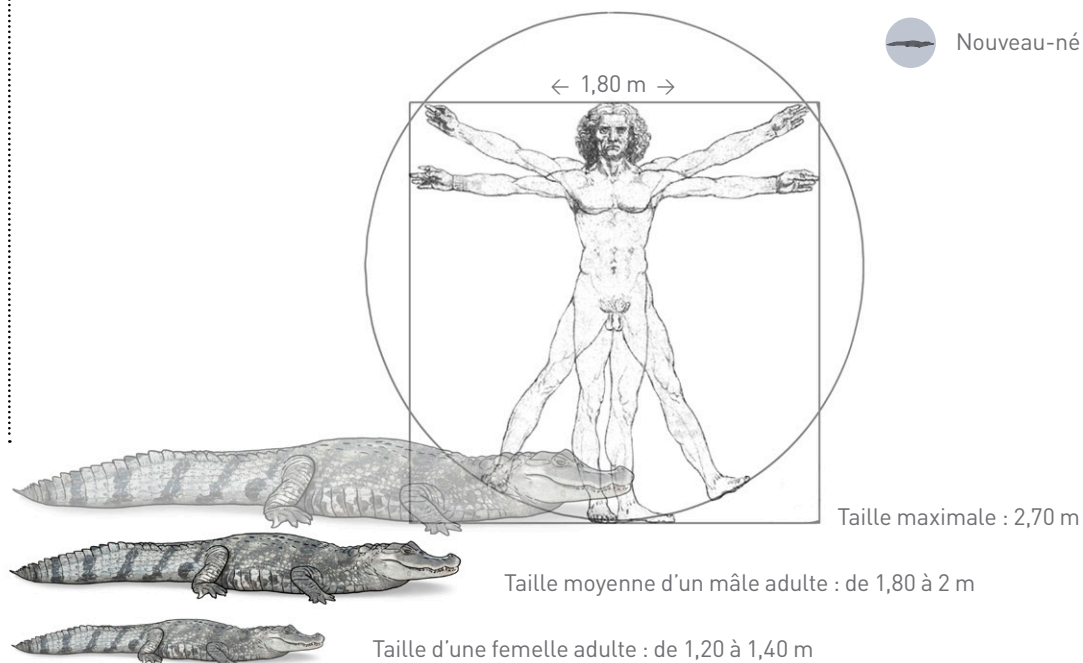
0 1 m 2 m

Le Caïman à lunettes

Caiman crocodilus (Linnaeus, 1758)



Nouveau-né : ≈ 20 cm



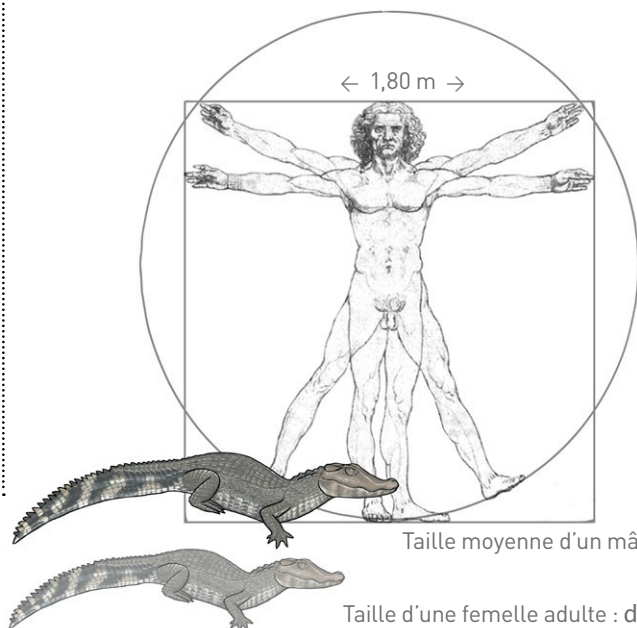
0 1 m 2 m

Le Caïman rouge (Caïman nain de Cuvier)

Paleosuchus palpebrosus (Cuvier, 1807)



Nouveau-né : ≈ 20 cm



Taille moyenne d'un mâle adulte : de 1,40 à 1,60 m (taille maximale : 1,80 m)

Taille d'une femelle adulte : de 1,20 à 1,60 m

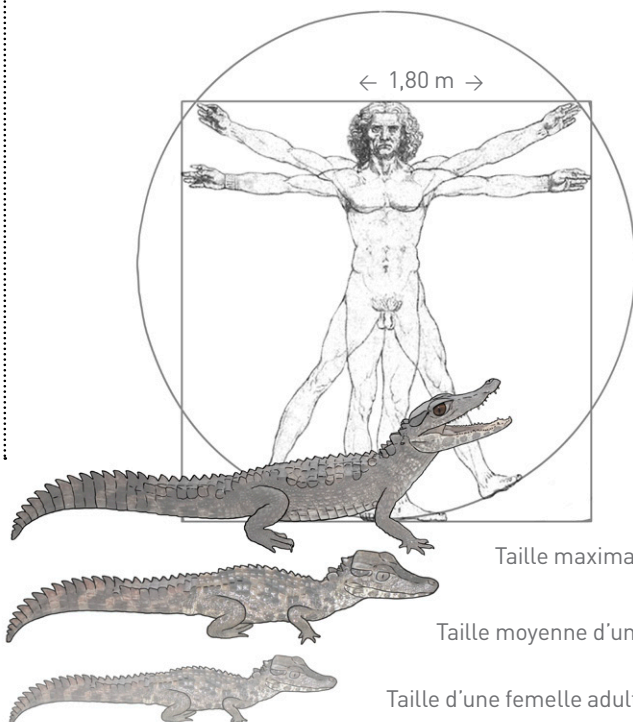


Le Caïman gris (Caïman de Schneider)

Paleosuchus trigonatus (Schneider, 1801)



Nouveau-né : ≈ 20 cm



Taille maximale : 2,30 m

Taille moyenne d'un mâle adulte : de 1,70 à 2,30 m

Taille d'une femelle adulte : de 1,20 à 1,60 m



Remerciements : Les illustrations réalisées pour les besoins de cette clé sont basées sur l'examen d'une centaine de clichés gracieusement mis à disposition par les réseaux naturalistes de Guyane. Nous tenons à remercier toutes les personnes et organismes qui nous ont transmis leur clichés : **Antoine Baglan, Hervé Breton, Stéphane Caut, Olivier Marquis (Parc Zoologique de Paris), Quentin Martinez, Vincent Premel, Mathilde Segers, Sylvain Uriot et Benoit Vilette.**

Bibliographie indicative : Les critères présentés dans cette clé sont initialement issus de la bibliographie. L'expérience naturaliste a permis de redécrire ou de hiérarchiser certains critères et de les présenter sous l'angle le plus pertinent. La principale référence conseillée pour l'identification des Crocodiliens est :

CITES Identification Guide – Crocodilians: Guide to the Identification of Crocodilian Species Controlled under the Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora = Guide d'identification CITES – Crocodiliens : guide d'identification des crocodiliens protégés par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction = Guía de identificación de CITES – Cocodrilos : guía de identificación de los cocodrilos protegidos por la Convención sobre el Comercio Internacional de Especies Amenazadas de Fauna y Flora Sylvestres. "A project of Environment Canada." Text in English, French and Spanish. ISBN 0-662-61957-9 Cat. no. EN40-428/1-1995



Caïman gris, nouveau-né (*Paleosuchus trigonatus*). Plateau de Lucifer, mai 2006. M. Dewynter



Ce travail, conduit dans le cadre d'un partenariat entre la Fondation Biotope et le MNHN a été soutenu financièrement par la DEAL Guyane.

Merci à Myriam Virevaire, Arnaud Anselin et Matthieu Villetard du service Milieux Naturels, Biodiversité, Sites et Paysages pour l'intérêt porté à cette initiative.

